

# Intervention sociologique et développement durable : le cas de la gestion intégrée des zones côtières

BERNARD KALAORA, LIONEL CHARLES

*Parler de « gestion intégrée », c'est faire référence à la nécessaire coopération qui doit exister entre des acteurs multiples tirant leurs ressources d'un même milieu naturel. À ce propos une question permanente est celle du rôle que doivent jouer les sciences sociales (et en particulier la sociologie dont il est plus précisément question ici) dans la mise en œuvre de cette coopération. Mais ne faut-il pas retourner la question ? Ne s'agit-il pas plutôt de demander à quelle « science sociale » il faut faire appel pour atteindre cet objectif ?*

Les littoraux de tous les continents sont des espaces où s'exercent des pressions démographiques, sociales et économiques croissantes et dans certains cas considérables. Leur importance prend ainsi une ampleur nouvelle, encore accentuée par les problèmes écologiques qu'ils soulèvent. A une époque où le réchauffement de l'atmosphère, le recul du trait de côte, la perte de biodiversité biologique sont des menaces récurrentes, les littoraux deviennent un des enjeux centraux de la recherche en matière de développement durable et d'interrogation quant à de nouveaux modes de gestion collective du milieu. Les littoraux sont des espaces spécifiques de transition, d'interface, articulant un jeu complexe de relations dépassant très largement les seuls cadres locaux ou régionaux.

Cette situation soulève d'emblée la question de la pertinence des modalités de gestion de ce type de territoire. À de rares exceptions près, les structures politiques et administratives aux différentes échelles sont, quand elles existent, inadaptées à la gestion d'écosystèmes côtiers ménageant une complémentarité entre fonctions biologiques et économiques. Face à l'éclatement à la fois géographique et sectoriel des compétences, une prise de conscience de la nécessité d'une « gestion intégrée des zones côtières » est apparue dans les milieux scientifiques, relayée par les organisations internationales de l'environnement et du développement.

Si, dès les années quatre-vingt, certains chercheurs commencent à utiliser l'expression « gestion intégrée », suivant en cela leurs collègues travaillant sur d'autres types de milieux (politiques urbaines), il faudra attendre les années 1988-1992 pour que la notion acquière une reconnaissance publique et officielle<sup>1</sup>. La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio (CNUED, juin 1992) a stimulé la formalisation de ce concept et sa propagation dans différentes agences des Nations Unies, qui s'en sont alors saisies, comme la FAO en 1991, puis l'IPCC<sup>2</sup> (1992). Le Sommet de la Terre a donné une

légitimité politique au concept de « gestion intégrée des zones côtières » (GIZC) et tout particulièrement à celui d'intégration, consacrant ainsi le passage du strict domaine de la recherche à celui des politiques publiques et des recommandations internationales les concernant.

Selon l'acception la plus courante, la GIZC désigne « un processus dynamique qui réunit gouvernement et société, sciences et décideurs, intérêts publics et privés dans la préparation et l'exécution du plan sur la protection et le développement des systèmes et ressources côtières ; elle vise à maximiser les choix à long terme, privilégiant les ressources et leur usage raisonné et raisonnable » (Cicin-Sain et al., 1998 ;

BERNARD KALAORA  
Sociologue  
Conservatoire  
de l'Espace littoral  
et des rivages lacustres,  
36, quai d'Austerlitz  
75013 Paris

LIONEL CHARLES  
Sociologue  
Fractal,  
5, rue Guillemot  
75012 Paris

## Abstract – Sociological intervention and sustainable development : integrated coastal zone management case

Born in the eighties, politically legitimised at the Rio conference, the integrated coastal zone management (ICZM) notion names "a continuous and dynamic process which combines government and society, science and management, private and public interests in the preparation and execution of a plan concerning protection and development of coastal systems and resources: it aims at maximizing long term choices, emphasizing resources and their reasoned and reasonable use". The ICZM process originates in the failure of former segmented and short term development strategies, unable to cope with the multiple interactions of the development process. It encompasses an extremely wide range of phenomenons, economic, social, political, environmental, in a sustainable perspective. The social scientist's involvement in the process reaches beyond the specific fields of competence of actors, politicians, experts, managers, etc. Rooted in guidelines and diversified knowledges of local and regional realities, it aims at breaking down divisions and letting emerge dynamics in which all private and public actors, including social groups and even individuals, can take part and be involved in decision-making through proceedings basically anchored in communication, understood as a performative process, and ethics rather than expertise: an open and democratic undertaking which can be summed up as good governance. This process runs along with a renewed applied anthropology, which gives individuals and people a full recognition. Such an approach remains fragile and does not escape criticism, yet, it sets into a conceptual framework deeply influenced by American pragmatism, the more able to face the complex stakes concerning long term coastal zones development as it is backed with considerable funding capacities, close following and analysis of projects and growing worldwide experience.

sociology / anthropology / sustainable development / integrated management / coastal area

Kalaora, 1999). Plus que d'une définition, il s'agit d'un énoncé normatif sur les aménagements du littoral et la gestion des ressources côtières, qui pose comme principe l'exigence que ces derniers soient conduits de manière intégrée. Il convient, d'un côté, d'assurer la cohérence entre les différents usages et besoins des acteurs sociaux et la dynamique des écosystèmes, de l'autre, de maximiser l'efficacité des politiques publiques pour répondre à la complexité des problèmes et à la pluralité des parties prenantes, publiques ou privées, qui participent aux décisions.

Le terme de « gouvernance » est apparu pour désigner une nouvelle forme de processus de décision reposant sur une interaction élargie et renforcée entre États, groupes sociaux, voire individus. La gouvernance constitue un dispositif complexe et variable d'arrangements institutionnels intégrant les structures gouvernementales et non gouvernementales, le cadre légal, ainsi que les traditions et normes sociales des populations locales, offrant des combinaisons nouvelles de relations entre savoir et pouvoir. Si la gouvernance constitue un cadre très général de réflexion, elle permet d'envisager la problématique du politique dans une perspective de complexité et d'interaction : il faut souligner sa proximité étroite avec la notion de gestion intégrée.

Par ailleurs, dans le même temps, se sont multipliées les publications de guides méthodologiques pour la GIZC. Outre les publications de nombreux chercheurs américains, l'OCDE (1991, 1993), l'UICN (1993), le PNUE (1995), l'UNESCO via la commission océanographique intergouvernementale (1997), la FAO et enfin la Commission européenne ont proposé des « *guidelines* ». À cela il faudrait ajouter les formations à la gestion intégrée du littoral (de la maîtrise au doctorat en passant par la formation à l'expertise) qui fleurissent à travers le monde, à l'exception de la France<sup>3</sup>. Ces mises en œuvre poursuivent la réflexion entamée au début des années quatre-vingt, prolongeant la problématique de l'environnement à celle du développement, d'où allait émerger la notion de développement durable.

À la différence de la notion antérieure de développement restreinte à la sphère économique et construite à partir d'une dissymétrie majeure entre acteurs (pays développés d'un côté, pays sous-développés de l'autre), le développement durable se situe dans une perspective à la fois plus large et unifiée. Intrinsèquement lié à la mondialisation, qu'il a contribué à annoncer, il adosse à une même réalité pays industrialisés et pays en voie de développement dans une dynamique de transformation inéluctable. Si l'idée de croissance n'est pas remise en cause, elle est située dans la perspective nouvelle du long terme, de l'ensemble de la réalité économique, sociale et écologique. Face à l'opposition classique entre acteurs sociaux ou entre pays de niveaux de développement différents, le développement durable met en avant une vision de fait réflexive<sup>4</sup>, fondée sur l'idée de rétroaction et de correction dans le temps, reposant sur la prise en compte progressive des effets négatifs de l'intervention humaine. Le futur y devient instrument du présent. Relativisant le jeu des acteurs, ce point de vue ouvre à de nouvelles possibilités et modalités d'intervention

intégrant dans une dynamique unique les dimensions naturelles et les dimensions sociales.

## Le « Social scientist » à l'œuvre

Dans ce contexte, l'un d'entre nous a été sollicité au titre de « social scientist »<sup>5</sup> par une organisation internationale pour participer à la mise en œuvre de processus de gestion intégrée dans différentes régions côtières. Nous cherchons ici à rendre compte des enseignements théoriques et pratiques de cette expérience du point de vue des sciences sociales et de leur implication dans la gestion de l'environnement.

L'expression « *social scientist* » renvoie à des compétences et à un champ d'intervention beaucoup plus larges que ceux de sociologue ou d'anthropologue : elle relève de l'appliqué<sup>6</sup>. Cela apparaît très clairement dès les termes de référence définissant les modalités de son intervention : « Familiarité avec le contexte socio-politique de la gestion des ressources côtières, c'est-à-dire avec les normes culturelles, les caractéristiques socio-économiques, les rôles respectifs du gouvernement et de la société civile dans le processus de décision en matière de ressources naturelles ; appréhension des enjeux environnementaux et des conflits, conflits d'usage entre secteurs concurrents, types d'appropriation du foncier et droits d'accès traditionnels, justice environnementale, procédures centralisées ou décentralisées de décision »<sup>7</sup>.

Les agences exécutives attendent du *social scientist* moins une connaissance du fonctionnement des systèmes sociaux qu'une mise en œuvre effective de procédures et de dispositifs d'action collective favorisant la gestion de ressources environnementales fragiles (valorisation des initiatives à la base, approche collaborative, gouvernance, etc.). C'est dans un rapport de tension permanente entre la production de connaissances et la nécessité de trouver des solutions à des problèmes qu'intervient le *social scientist*. Mandaté pour définir de façon pragmatique une gestion cohérente du milieu tout en s'assurant que les équilibres écologiques de la ressource ne soient pas compromis, le *social scientist* situe son action au confluent de plusieurs dimensions : le territoire – son contexte écologique, économique, culturel et socio-politique – et les aspirations individuelles et sociales.

Acteur de mise en synergie du système « ressource–population–environnement–développement », le *social scientist* doit, à partir du diagnostic social et écologique d'une situation environnementale, amener le collectif à modifier l'état du milieu et de la ressource dans le sens de sa durabilité et de sa transmission dans un futur proche et lointain en favorisant la création des cadres cognitifs et culturels favorables à ces changements. Une telle vision implique la prise en considération collective, globale, des acteurs, au lieu d'approches thématiques et segmentées qu'elle rend obsolètes. De plus, elle réintroduit la temporalité comme composante majeure de l'action dans la mesure où sont prises en compte les implications environnementales des activités humaines et l'anticipation des futurs possibles.

<sup>1</sup> Cf. le mémoire de

Raphaël Billet :

« Financements internationaux, engagements environnementaux : la gestion intégrée du littoral à Madagascar », présenté à l'ENGREF en septembre 1999.

<sup>2</sup> « International Panel for Climate Change » de l'Organisation météorologique mondiale.

<sup>3</sup> Raphaël Billet, dans le mémoire mentionné précédemment, cite, pour illustrer l'importance prise par la GIZC, les résultats d'une enquête menée par le *Center for the Study of Marine Policy* de l'Université de Delaware (États-Unis) : près de vingt-quatre ouvrages et manuels spécialisés par des bailleurs de fond internationaux ou des chercheurs ; près de vingt-quatre conférences ou séminaires périodiques par an, dont le fameux congrès biennal Coastal Zone organisé aux États-Unis par la NOAA (*National Oceanographic and Atmospheric Administration*) ; une quarantaine de sites Web (NOAA, universités américaines) ; une quarantaine de formations continues (par an) ; une quarantaine de formations universitaires diplômantes (aux États-Unis, en Australie, au Canada, en Corée, en Malaisie, au Mexique, aux Philippines, en Thaïlande, en Grande-Bretagne, etc.) ; plus de soixante centres de recherche sur les cinq continents : environ soixante-quinze programmes pilotes sur le terrain.

La mobilisation de compétences fonctionnelles et instrumentales (ingénierie sociale et écologique, management, etc.), bien que nécessaire dans la GIZC, n'est pas en soi une condition suffisante, car la réussite du processus repose pour une large part sur une vision partagée du monde et de son futur. Cette reconnaissance commune pourrait sembler d'autant plus difficile à fonder que le futur est étroitement lié à l'incertitude, l'acteur humain apparaissant confronté à cette réalité paradoxale où son intervention sur le monde construit le monde sans pouvoir le stabiliser. Paradoxalement cependant, l'incertain libère les dimensions subjectives, l'imagination que la rationalité et la référence au connu inhibent et l'incertitude tendent à rapprocher les acteurs en les plaçant à un même niveau face à la préoccupation vis-à-vis du futur. Quel sens et statut donner alors à cette intervention ?

Si, incontestablement, des progrès ont été accomplis dans les domaines techniques (réduction de la pollution à partir de sources ponctuelles, planification de l'utilisation des sols et des ressources marines, ouvrages de défense du littoral), il paraît beaucoup plus difficile de se prononcer sur l'exigence d'intégration entre secteurs d'activités, institutions et populations. Un hiatus existe entre, d'une part, une conception de l'action en contexte d'incertitude fondée sur l'apprentissage du collectif et, d'autre part, une conception technicienne s'appuyant sur la propension à promouvoir des solutions qui reposent sur des objets techniques (SIG, planification, zoning, acquisitions). L'application d'un mode de raisonnement technique à un problème complexe d'interdépendance entre des activités humaines et des ressources naturelles peut, du point de vue de l'ingénieur, paraître naturelle ; elle ne suffit pas à intégrer les multiples dimensions des problèmes posés (représentations des acteurs, valeurs, usages, etc.). Certaines des finalités attribuées à la gestion intégrée ne peuvent être dissociées d'une visée intentionnelle plus large et ont leurs racines dans des considérations éthiques : l'acceptabilité par les sociétés humaines de leur dépendance à l'égard des écosystèmes et la responsabilité qui leur incombe vis-à-vis des générations futures.

## Des principes et des outils

L'exigence environnementale se traduit par quelques principes.

### Le principe de gérance et de responsabilité

Il correspond à l'obligation morale de chaque individu, organisation, institution à agir en fonction du maintien du patrimoine naturel comme en vue de sa transmission aux générations futures. De règle morale, ce principe peut devenir une règle utilitaire : maîtriser certains aspects de l'environnement, réguler sur des bases juridiques et des engagements contractuels les usages des ressources naturelles.

### Le principe de coopération

L'intégration suppose en effet que soit reconnue la supériorité de la coopération et de la solidarité sur l'individualisme et la compétition. La coopération est d'autant plus importante qu'il existe un sentiment de confiance des individus les uns à l'égard des autres. Ce sentiment de confiance lui-même tient largement à ce que les sociétés ne sont pas gouvernées selon un principe de hiérarchisation. La confiance sera d'autant plus importante que les risques seront équitablement répartis. La confiance n'est pas seulement une réalité collective ; elle repose en premier lieu sur l'acteur individuel, détenteur d'un capital personnel d'ordre symbolique, qui ne peut se réduire au simple registre matériel et varie selon les sociétés et les individus. Le *social scientist*, de par sa position institutionnelle, mais aussi par ses capacités de compréhension fine des situations, se trouve de fait en situation de rétablir une confiance disparue. Une telle perspective suppose des relations durables, qui dépassent la contingence et donc indirectement la prise en considération du long terme. Un engagement n'a pas de validité s'il ne s'inscrit pas dans la temporalité.

### Le principe d'instabilité

La gestion intégrée est un processus continu, itératif, adaptable et participatif, composé d'un ensemble de tâches en relations mutuelles qui doivent toutes être réalisées pour atteindre chaque but et objectif fixés, quelle que soit la manière dont ces derniers sont établis et spécifiés. Le marché ne peut à lui seul remplir les fonctions d'équilibrage et d'adaptabilité et il en est de même des institutions publiques. Tous les participants concernés doivent accepter la labilité du cadre qui oblige chacun à ne pas s'enfermer dans sa filière, sa spécialisation et à être réceptif au caractère pluridimensionnel du problème sans avoir la certitude d'un retour médiat ou immédiat. Le fait que le long terme ne soit pas prévisible n'empêche pas d'avoir à se mettre d'accord précisément sur des objectifs de long terme.

### Le principe de citoyenneté

Il consiste à penser que les décisions complexes pour le développement d'une région, d'un pays, qui ont des conséquences pour la vie de tous, doivent faire l'objet de forums dans lesquels la parole est donnée aux citoyens, aux populations (en l'occurrence littorales) et à toutes les parties prenantes concernées par les questions (en l'occurrence côtières). Restituer une place centrale aux populations locales suppose de les impliquer dès le départ dans l'élaboration d'objectifs de développement durable, en mesurant en toute connaissance de cause le caractère incertain et relatif de ces objectifs.

On peut faire l'hypothèse que la gestion intégrée résulte d'abord d'un état d'esprit, d'un ensemble de facteurs immatériels, culturels, psychologiques, rendant envisageable la faisabilité d'un programme et ouvrant le champ du possible à des relations plus larges que les

<sup>4</sup> Le sociologue britannique A. Giddens (1994) a introduit la notion de réflexivité pour caractériser la modernité avancée où pensée et action se réfractent constamment l'une sur l'autre : « La réflexivité de la vie sociale moderne, c'est l'examen et la révision constante des pratiques sociales à la lumière des informations nouvelles concernant ces pratiques mêmes, ce qui altère ainsi constitutivement leur caractère (...). Ce qui caractérise la modernité n'est pas l'adhésion au nouveau en tant que tel, mais la présomption de réflexivité systématique qui, bien sûr, comprend une réflexion sur la nature de la réflexion elle-même ».

<sup>5</sup> On utilise ici le terme anglais, faute d'équivalent établi en français.

<sup>6</sup> Pour une référence française sur la problématique de l'application des sciences sociales, cf. Barré (1995).

<sup>7</sup> « Social scientist, terms of references ». Document interne à la Banque mondiale, diffusé aux intéressés avant mission.

seules relations immédiates dont les acteurs sont souvent captifs. Ces relations doivent englober humain et le non-humain, proche et lointain, présent et futur. Le rôle du social scientist dans cette affaire n'est pas seulement de posséder une meilleure connaissance du système social sur lequel il intervient. Il est mandaté pour une approche pragmatique visant la viabilité d'un programme de gestion intégrée. Ce type de mise en œuvre interroge le *social scientist* sur le sens de sa démarche. Il s'agit moins d'une activité opératoire, technique dans le cadre d'interventions ciblées, que d'une posture de compréhension des activités, des pratiques, des initiatives et des valeurs, qui peut contribuer à la mise en place de la gestion intégrée.

Le *social scientist* n'est cependant pas démuné d'outils d'observation sociale. La méthode monographique semble la plus appropriée à cette démarche compréhensive : monographie de métiers, de communes, de régions, voire de pays. Des monographies de métiers, d'entreprises sont nécessaires pour comprendre les activités concernées, leurs relations et leurs responsabilités mutuelles, les contraintes institutionnelles, les savoir-faire mobilisés dans les différents domaines professionnels, la vision que possèdent les acteurs du futur de leur activité et des autres, les attitudes relatives à l'environnement naturel, la perception de l'impact des activités sur les ressources côtières, les initiatives positives ou négatives entreprises afin de maintenir le niveau des ressources. En d'autres termes, il s'agit de comprendre les différents univers professionnels, que ce soient des filières ou des pluriactivités, en jeu dans la gestion d'une ressource naturelle – par exemple un lagon – et les interactions entre ces univers, qu'elles soient positives ou conflictuelles.

Construire ces monographies demande une large palette de sources d'informations : archives, médias, données sociales, entretiens qualitatifs réalisés auprès des différents acteurs et animateurs des secteurs d'activité (pêche, tourisme, agriculture, aquaculture, protection, industrie minière, urbanisme, extractions de sables coralliens), voire des ethnies et des communautés.

Les objectifs de l'observation sociale sont de comprendre les différents points de vue pour déterminer les oppositions ou au contraire les convergences, en vue d'une vision négociée et partagée dans le but d'établir un accord sur la gestion des ressources dans le sens de leur durabilité. La mise en commun des problèmes, de leurs représentations, des valeurs, des logiques, des conflits conduit à jeter les bases d'une gestion commune de la ressource, de son maintien, de son renouvellement par la construction de cercles d'affinités et de jeux d'alliance, et par la responsabilisation morale des différents secteurs d'activité et parties prenantes. Par rapport aux objectifs de participation, de collaboration, de gouvernance, on voit le parti que l'on peut tirer de cette méthode de recherche à la condition qu'elle soit avalisée par les instances nationales et locales de gouvernement.

## Une approche privilégiant la collaboration

Une telle démarche suppose un investissement fort et exige des relais locaux auprès des leaders d'opinion. Elle nécessite une recherche-action et un accompagnement soutenu, une capacité de mobilisation constante sur le terrain, des allers et retours entre les chercheurs, les commanditaires, les autorités locales et nationales, les populations concernées et des échanges d'informations par le canal des médias, des radios locales, ou des procédures informelles d'échange (réunions, forums, débats publics, etc.).

L'action de gestion intégrée ne peut par ailleurs se faire sans des conduites d'accompagnement sur le terrain pour résoudre les problèmes les plus criants des populations pauvres souvent marginalisées et exclues, par exemple : réhabilitation de pêcheries artisanales, création de coopératives, réhabilitation des mangroves, évacuation des déchets, épuration des eaux, aménagement des infrastructures routières, électrification, éducation, etc. Un projet de gestion intégrée ne vaut que si certains problèmes majeurs d'exclusion sont pris en compte. On ne peut traiter l'un sans l'autre, car des coûts sociaux résultant d'une modification des activités pour le bienfait du milieu naturel et qui se solderaient par des charges plus importantes pour les démunis seraient d'emblée perçus comme une injustice environnementale<sup>8</sup>. Pas de gestion intégrée donc sans équité et ajustements compensatoires économiques et symboliques (en termes de reconnaissance, d'identité, de statut) proportionnés aux dimensions de la pauvreté et des situations d'exclusion.

En d'autres termes, le *social scientist* doit créer les cadres culturels et cognitifs d'apprentissage de l'action collective orientée tout autant vers la conservation des écosystèmes que vers le développement. Pour ce, il doit convaincre et prouver le bien fondé d'une action de désenclavement des pratiques et de recomposition des intérêts dans une optique du futur et du lointain. Il doit susciter un ethos du « dénoué » suscitant des valeurs, des conduites, des comportements qui puissent être partagés par des groupes sociaux aux intérêts différents et souvent peu enclins à coopérer. Il doit œuvrer pour l'appropriation sociale de la gestion intégrée des zones côtières, et l'adhésion par les populations locales aux principes qu'elle présuppose. Enfin, il doit veiller à ce que la « justice environnementale » ne soit pas un concept vide.

Démiurge plus que savant, son action vise à l'acculturation des populations locales, c'est-à-dire à l'apprentissage de l'environnement comme valeur et éthique comportementale. Cette intégration des valeurs environnementales appelle l'institutionnalisation de forums, d'agoras, de lieux pour s'assembler et délibérer sur les orientations principales en matière de choix économiques et sociaux, intégrant l'environnement. L'enjeu est de créer des espaces où les points de vue puissent être publiquement exposés et confrontés pour faire apparaître les convergences possibles, les divergences et les questions pour lesquelles il n'existe pas encore de solution. Cela suppose une pratique du

<sup>8</sup> La notion de justice environnementale n'est pas utilisée en France alors qu'elle est courante dans la pensée de l'environnement dans les pays anglo-saxons. Elle inclut les critères économiques et sociaux traditionnels, mais les rapporte à la spécificité des situations environnementales.

débat et l'expérience de la démocratie sans lesquelles la gestion intégrée ne serait qu'un leurre. L'acculturation des populations à la notion de développement durable et à ses implications est un préalable indispensable pour la mise en valeur de biens économiques et sociaux dans une perspective environnementale.

Dans un tel contexte, le *social scientist* est l'agent de la mise en œuvre au sens où il va rendre possible l'adaptation sociale du processus de gestion intégrée. Il doit conduire les acteurs à prendre du champ par rapport aux jeux dans lesquels ils sont pris, les amener à s'adapter aux flux et à réinstaller la labilité, la diversité dans un système bloqué et souvent univoque. Il doit créer une conscience collective de l'anticipation pour susciter des modes de réponses ouverts en évitant toute énonciation fermée et en affirmant l'idée des effets lointains de l'action sociale tout en soutenant la confiance des acteurs. Face à une telle entreprise, il ne suffit pas d'être armé scientifiquement, il faut être aussi porteur d'une éthique de conviction et croire en la capacité de changement des mentalités. Il faut parler sur les innovations et les aptitudes des individus à se réformer et cela quels que soient les contextes culturels.

## Dynamique communicationnelle et renouveau anthropologique

Le *social scientist* est plus proche du messenger, de l'interprète, du passeur d'énoncés, du communicant que de l'expert au sens weberien du terme. Il ne s'agit pas seulement de s'appuyer sur des méthodes standards et prétendument scientifiques. C'est de l'intérieur du processus et par sa compréhension des situations qu'il peut le faire évoluer ou non dans un sens favorable à l'intégration.

On peut, à propos du *social scientist*, parler de fabricant d'intentionnalités collectives ou d'opérateur de mutations mentales. Cette démarche présuppose l'immersion dans le territoire et le milieu concernés pour observer, écouter, repérer les minorités agissantes susceptibles d'être les vecteurs de changement d'état d'esprit. La durabilité de la gestion intégrée nécessite, en tout premier lieu, l'accord sur la démarche ; et la tâche démiurgique du *social scientist* est de créer les cadres favorables à cet accord. Toute l'ambition d'une « gestion environnementale » ou, dirait-on pour respecter le vocabulaire ambiant, d'une « gestion soutenable » est d'amener chaque individu, chaque organisme, chaque institution à agir en fonction du bien de l'ensemble, cet ensemble étant perçu comme étroitement lié au devenir de son environnement naturel.

Une sorte d'obligation morale plane sur cette notion de gestion intégrée, que l'on peut résumer par les principes suivants :

- unité de l'espèce et de son sort sur la planète ;
- prise en compte de la totalité : c'est contre l'individualisme, la segmentation, les particularismes que l'on

adopte le parti d'une communauté « éco-organique » dont chacun aurait sa part de responsabilité ; « l'agir soutenable » doit, si possible, être la résultante de la prise en compte de tous les facteurs qui concourent à l'expression et à l'unité de l'ensemble ;

- prééminence accordée au dialogue, à l'écoute et à la communication.

La philosophie de Searle (1998, 1999), sa théorie des actes de langage, sa conception de l'intentionnalité collective, offrent une vue éclairante sur la situation d'expertise, en mettant l'accent sur la dimension active, le caractère toujours contextualisé et intentionnel du langage. Une telle perspective, en ce qu'elle met en question toute position de surplomb, induit une déconcentration à la fois sémantique et sociale. En mettant au centre de la vie sociale l'intentionnalité collective, la vision de Searle fonde la dynamique sociale sur la coordination des intentions individuelles, reposant davantage sur la volonté que sur la contrainte. Le processus de gestion intégrée peut être envisagé comme la mise en place d'un processus communicationnel, étroitement imbriqué avec l'action, initié par le large appareillage conceptuel et linguistique dont dispose l'expert, enraciné dans un vaste arrière-plan socio-politique et éthique. La GIZC offre un matériel très riche pour nommer les situations, les relations, les perspectives, les buts, les processus qui, dans la main de l'expert, sont autant de moyens de confronter les acteurs à des possibilités que la construction empirique de leurs propres points de vue leur a fait oublier. Ainsi, les dimensions démocratique, morale et utilitaire apparaissent étroitement liées, ce que précisément rend possible une approche intégrée, mais ce qui signifie aussi une évolution et une adaptation permanente, à travers l'analyse des situations et le retour d'expérience.

On voit bien ainsi en quoi une telle position diffère des approches antérieures en matière de développement : elle abandonne le modèle d'une pensée universelle et ce qu'il a d'implicitement dominateur, le positivisme comme ancrage central, la prévalence de l'économique.

Mais, quelles que soient la richesse et la pertinence de l'approche intégrée, celle-ci n'échappe cependant pas non plus à un certain nombre de difficultés inhérentes à la problématique du développement en tant que processus contradictoire : le développement a en effet inéluctablement pour conséquence des effets de tension et de ruptures sociales, de jeu de prérogatives et de pouvoir, de recomposition identitaire.

S'il n'évoque explicitement aucun universalisme civilisateur, le développement n'en fait pas moins appel à une vision de l'homme, à un « universalisme anthropique » identifiable au jeu de ce qu'Hirschman (1980) a appelé « les passions et les intérêts ». Pour Hirschman, la création du capitalisme constitue une tentative de contrôle des passions destructrices des hommes par le jeu de l'intérêt, tous deux à l'œuvre dans le processus de construction industrielle, économique et sociale. Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit la constitution de cet humanisme libéral, caractérisé par l'importance qu'il accorde à l'individu et à la responsabilité indivi-

duelle, hérités du protestantisme. En découle une vision de l'autre et du jeu social tout à fait spécifique : l'autre est fondamentalement reconnu dans sa spécificité et son autonomie, son originalité, son identité, et le social n'est que la dynamique du jeu des altérités, il ne constitue en rien une entité d'ordre supérieur à l'individu.

Ces idées sont à l'origine d'un renouveau majeur de l'anthropologie anglo-saxonne du point de vue de sa finalité pratique et de la position de l'anthropologue. Cette posture pragmatique, non reconnue par la tradition de l'anthropologie française représentée par C. Lévi-Strauss, fut défendue par les pères fondateurs de l'anthropologie britannique, plus particulièrement R. Salisbury<sup>9</sup>, inventeur de l'expression « *social ombudsman* », qui met l'accent sur le rôle de médiateur et de passeur de l'anthropologue, face à la pluralité des ancrages culturels, à travers la reconnaissance des dynamiques individuelles.

Dans cette perspective, il y a plus d'une dizaine d'années, M. Cernea, anthropologue et conseiller en sciences sociales de la Banque mondiale, en relation avec d'autres experts de cette même institution comme R. Chambers, a publié un livre « *Putting people first* » (1991). Pour Cernea, il s'agit de reconnaître les peuples autochtones comme sujets politiques et connaissant et, dans tout projet d'expertise et d'évaluation de développement durable, d'imposer une démarche nouvelle : adapter les projets aux gens et aux peuples et non l'inverse. L'expert anthropologue travaillant pour les organismes multilatéraux doit non plus imposer ses valeurs, mais procéder à des arrangements permanents permettant d'allier les décisions des bureaucraties étatiques commanditaires aux aspirations des communautés locales. La position de l'anthropologue se rapproche alors de celle de médiateur symbolique et instrumental entre les communautés locales et les politiques publiques. Le jeu du discours autour de la mondialisation répond directement à ces mises en œuvre : alors que l'universalisme désignait un processus occidental-centré, la mondialisation fait référence à un processus beaucoup plus ouvert et largement différencié en ce qu'il multiplie de fait les ancrages et les références : « L'internationalisation approfondit les spécificités de chaque économie » et conduit à la « prise en compte des particularités sociales »<sup>10</sup>.

## Une procédure qui n'échappe pas à la critique

L'une des critiques majeures que l'on peut adresser au processus de gestion intégrée, liée à l'a priori implicite de l'individualisme méthodologique qui lui est sous-jacent, est qu'il suppose l'adhésion de tous les acteurs à des règles d'intercompréhension. Cela est-il véritablement le cas? Les travaux de divers anthropologues ont montré que des individus, en dépit de ce qu'ils ont en commun, vivent dans des mondes différents (Goodman, 1992). Les processus communicationnels, au centre de la démarche de développement durable

et tant valorisés dans l'univers intellectuel occidental contemporain, peuvent relever de registres totalement différents entre individus de rattachements culturels divers, cela aboutissant à l'impossibilité de poursuivre un projet. Des discussions en matière de stratégies de relations de travail ou de négociations qui nous semblent évidentes peuvent apparaître dans d'autres cultures comme intrusion dans l'intimité.

De même, la rencontre entre conceptions du temps entièrement différentes est source de multiples problèmes. Selon E. T. Hall (1984), « les occidentaux et les Américains en particulier tendent à concevoir le temps comme une entité existant de façon permanente dans la nature, qui participe de l'environnement de la même manière que l'air que nous respirons. Il nous semble anti-naturel qu'on puisse faire l'expérience d'un système-temps différent ; et cette impression se modifie rarement, même si nous nous apercevons que d'autres peuples conçoivent différemment le temps ». L'idée même d'optimisation du temps calendaire, au centre de l'approche intégrée et du phasage des projets, constitue une dimension de la temporalité loin d'être partagée.

La rhétorique utilitariste sous-jacente et ses références implicites au modèle entrepreneurial véhiculent des valeurs, des notions, des croyances qui ne peuvent être communes à tous les interlocuteurs. La qualification de ceux-ci en tant qu'acteurs, aussi valorisante qu'elle puisse apparaître, tombe malgré tout sous le coup des interprétations propres à chaque culture et peut être source de conflit.

Le problème de la langue anglaise et de la prévalence du modèle culturel anglo-saxon qui lui est rattaché est aussi source de difficultés : entre autres, celle d'avoir à adapter pour des cultures différentes des terminologies et des façons de faire malgré tout très ancrées culturellement. Face aux paradoxes de la démarche de développement, le recours à un langage instrumentalisé et à la part de réduction qu'il implique reste cependant la condition d'une approche pragmatique et donc de la possibilité même de mettre en œuvre des moyens d'échange inenvisageables autrement. Le propre de la démarche de développement, compte tenu de ses visées très larges, puisqu'elles sont à l'évidence mondiales et s'adressent à toutes les communautés, est de contribuer à la constitution de cadres ou de modèles formels, avec le risque concomitant de réduction à une perspective strictement procédurière. La sémantique institutionnelle inhérente aux grandes agences internationales est menacée en permanence de basculer dans une rhétorique autoréférente et sans portée. Les documents-guides, manuels, livrets, conçus comme support de mise en œuvre de projets ou de programmes, peuvent facilement acquérir un statut de signification en soi ou une quasi-sacralité et perdre ainsi leur valeur fonctionnelle et leur caractère opératoire.

L'un des problèmes cruciaux est aussi celui de l'autonomie de l'expert par rapport au cadre institutionnel. En reprendre au pied de la lettre la sémantique peut signifier l'accord implicite avec les commanditaires institutionnels, mais aussi signer l'impossibilité de réalisation sur le terrain. A contrario, l'adaptation trop

<sup>9</sup> Cf. J. F. Barré (sous la direction de), op. cit.

<sup>10</sup> Robert Boyer, *Le Monde*, 29 février 2000.

souple du modèle peut avoir un impact important sur le terrain, mais peut entraîner la remise en cause même de la compétence de l'expert.

Par ailleurs, le développement durable a conduit à envisager différemment la théorie économique en y incluant des éléments proprement éthiques : introduction dans la conception des produits d'une philosophie des produits propres, principe de responsabilité économique des acteurs (principe de précaution, principe pollueur/payeur), etc. De ce fait, la perspective éthique se trouve liée à la démarche opératoire et peut apparaître vassalisée par cette dernière. C'est bien évidemment la dimension sacrée, l'origine religieuse de l'éthique qui sont ici en question. L'intégration de l'éthique en tant que partie prenante de la démarche opératoire présente des limites : le fait qu'elle devienne constitutive d'une dynamique de construction plutôt que référence extrinsèque peut contribuer à en relativiser la portée. L'activité réflexive ne peut cependant se dissocier de l'éthique, elle conduit à en réexaminer les termes de façon récurrente et à les reconfigurer en fonction de l'évolution des contextes.

## En guise de conclusion

Depuis sa mise en avant par le rapport Brundtland en 1987, le développement durable est reconnu aujourd'hui comme une approche fondatrice d'une nouvelle démarche en matière de développement comme d'environnement. Celle-ci n'a pas échappé aux reproches de constituer un cadre très général, vague ou parfois idéologique. On mesure cependant mal en France l'ampleur des investissements à la fois cognitifs, techniques, administratifs et financiers dont elle fait l'objet et cela tout particulièrement de la part des États-Unis qui en sont l'animateur majeur. Cette ignorance, jointe à l'absence de participation à ces initiatives des parties françaises concernées, empêche d'appréhender non seulement la dynamique effective, mais aussi le renouvellement de la compréhension, des processus de développement qui en procèdent, en particulier l'apport des sciences sociales dans leur dimension appliquée. La GIZC illustre à ce point ce phénomène qu'elle en vient parfois à constituer un modèle socio-politique bien au-delà du pur cadre territorial du littoral. Elle nous entraîne hors des cadres traditionnels du développement, là où l'on ne peut dissocier valeurs et instruments : un des sens de la démarche intégrée est la conjonction entre l'instrumental, le factuel, le symbolique et l'éthique. Le reflux de la distinction fait-valeur s'accompagne d'une attention accrue à la temporalité et à ses effets, dans la nécessité d'un suivi, d'un retour permanent sur un processus échappant au contrôle. Un regard extérieur pourrait se montrer très critique vis-à-vis de la gestion intégrée vue comme exercice standardisé d'application technique et d'imposition d'une règle contraignante. Le propre même de cette démarche est de faire place à cette critique et d'en assumer les implications, dans une dynamique capable de retenir les informations pertinentes pour se transformer et continuer à se construire.

### Résumé – Intervention sociologique et développement durable : le cas de la gestion intégrée des zones côtières

Apparue dans les années quatre-vingt, légitimée politiquement lors de la conférence de Rio, la notion de gestion intégrée des zones côtières désigne « un processus dynamique qui réunit gouvernement et société, sciences et décideurs, intérêts publics et privés dans la préparation et l'exécution d'un plan sur la protection et le développement des systèmes et ressources côtières : il vise à maximiser les choix à long terme, mettant l'accent sur les ressources, leur choix raisonné et raisonnable ». L'intervention du *social scientist* dans un tel processus se situe au-delà des champs de compétence spécifiques des acteurs, politiques, experts, décideurs. Fondée sur des orientations et des connaissances multiples des réalités locales et régionales, elle vise le décloisonnement et l'émergence d'une dynamique associant l'ensemble des parties prenantes à travers une démarche qui emprunte aux registres de l'éthique et de la communication plus qu'à l'expertise. Elle s'appuie sur le renouveau d'une anthropologie appliquée accordant aux populations toute leur place. Une approche de ce type s'ancre dans un pragmatisme d'inspiration américaine ; elle s'efforce d'apporter des réponses concrètes à la complexité des enjeux de long terme propres aux littoraux. © 2000 Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS

sociologie / anthropologie / développement durable / gestion intégrée / littoral

Cette situation éclaire sous un jour particulièrement intéressant le rôle du *social scientist* et le caractère multiforme de son intervention. Il est à la fois l'interface, celui qui met en relation et qui contribue à interpréter, mais aussi celui qui rappelle le caractère toujours inachevé du projet et qui veille à ce que les outils utilisés échappent en dernier ressort à la normativité. L'idée d'inachèvement est particulièrement pertinente pour pallier le caractère réducteur que l'on pourrait attribuer à la modélisation dans la mise en œuvre des programmes, elle est consubstantielle à l'idée de temporalité ouverte et de devenir.

Le rôle du *social scientist* pose donc question non seulement quant à la mise en œuvre des pratiques qui s'appuient sur les sciences sociales, mais aussi sur leurs ancrages théoriques et méthodologiques. Dans quelle mesure l'abstraction, la distanciation, le formalisme, constitutifs de l'ethos scientifique sont-ils véritablement compatibles avec la réalité humaine, son ambivalence et sa complexité, quels que soient par ailleurs les sentiments de frustration ou d'injustice que l'on puisse éprouver à son endroit ?

## RÉFÉRENCES

- Barré J.F. (dir.) 1995. *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective*, Karthala, Paris.
- Cernea M. 1991. *Putting people first. Sociological variables in rural development*. 2nd Ed. reviewed. World Bank Publications, Oxford University Press, Oxford.

## ARTICLE

- Cicin-Sain B. et al. 1998. *Integrated Coastal and Ocean Management, Concepts and Practice*. Island Press, Washington.
- Giddens A. 1994. *Les conséquences de la modernité*. L'Harmattan, Paris.
- Goodman N. 1992. *Manières de faire des mondes*, Éditions Jacqueline Chambon, Nîmes.
- Hall E. T. 1984. *Le langage silencieux*, Éditions du Seuil, Paris.

- Hirschman A. O. 1980. *Les passions et les intérêts*, PUF, Paris.
- Kalaora B. 1999. Global expert : la religion des mots, in *Ethnologie française. Les mots des Institutions*, Tome XXIX, oct.-déc. 1999-4, Paris, PUF.
- Searle J. 1998. *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris.
- Searle J. 1999. *Mind, Language and Society. Philosophy in the Real World*, Weldenfeld and Nicolson, London.